

Un pas vers le partage de la gouvernance

A l'occasion de la clôture du Forum Sport Loisir, Tourisme et Territoire (SLTT) le 24 novembre au Village des Sports du Salon des Maires et des Collectivités Locales, le président du CNOSF Denis Massegli a proposé la tenue au cours du premier semestre 2011 d'une deuxième «Conférence nationale du sport» autour des quatre acteurs que sont le Mouvement sportif, l'Etat, les collectivités territoriales et le monde économique, afin d'imaginer ce que sera le sport des années 2010 à 2020, dans une gouvernance renouée, partagée, optimisée pour le bien du sport français.

Le président du CNOSF a rappelé qu'il souhaitait établir une nouvelle gouvernance pour le sport français. «Ce qui nous rassemble, c'est l'envie de faire pratiquer le plus de Français possible et, pour ce qui nous concerne, de faire en sorte qu'il y en ait le plus possible dans les 175 000 associations qui représentent le mouvement sportif, le premier mouvement associatif du pays. Il est toujours bon de le rappeler. Ce mouvement représente une force essentielle pour l'équilibre sociétal du pays. Au-delà, il a un rôle sur le plan de l'éducation, du lien social, de l'animation territoriale. Il a aussi une importance sur le plan économique. Il a enfin un rôle essentiel d'intégration qu'il lui vaut d'être un vecteur identitaire de la France. Le sport peut et doit devenir un véritable enjeu pour la France», a-t-il expliqué.

Un appel du pied aux collectivités, mais aussi au monde économique

Pour accélérer cette prise en compte du sport, Denis Massegli a insisté sur le rôle joué par les quatre acteurs du sport, avec, aux côtés du mouvement sportif, l'Etat, «indissociable et dont il ne faudrait pas imaginer demain qu'il puisse se retirer de la chose sportive», les collectivités territoriales, «à la fois les communes, les départements, les régions, dont

l'investissement global représente 10,5 milliards d'euros, ce qui est énorme», et le monde économique «qui aspire à d'avantage de participation, pas simplement auprès de ce qui brille». «On peut dialoguer, discuter, imaginer ce que peut être le paysage de la gouvernance de demain», a poursuivi Denis Massegli, «la meilleure manière d'augmenter la synergie de tous les acteurs du sport, de leur permettre de travailler ensemble, d'optimiser les actions des uns et des autres et d'éviter que parfois elles se superposent, sera d'abord de faire ensemble qu'ils se réunissent, qu'ils échangent, et qu'à travers la volonté de chacun naisse ce qui sera le modèle sportif français de demain. Je n'ai jamais dit qu'il fallait une révolution. Il faut simplement imaginer une évolution. On peut l'avoir à partir du moment où il y a une volonté. Pour moi, il y a deux mots importants : ensemble et partage. J'ai toujours dit qu'il fallait imaginer une gouvernance partagée à responsabilités réparties. Les données sont simples : nous sommes devant une situation où il ne peut plus être question d'Etat-Providence. Il ne peut pas être question non plus que, demain, il n'y ait plus de financement public du sport. Il faut simplement qu'on réinstalle le sport dans ce qu'il doit être, c'est-à-dire un élément essentiel de l'équilibre de la société française».

Une deuxième conférence nationale du sport programmée

En guise de perspective, le président du CNOSF a formulé une proposition, celle d'une deuxième conférence nationale du sport : «Beaucoup de collectivités, lors des discussions sur la réforme territoriale, nous ont dit «à quand une deuxième conférence nationale du sport pour qu'on évolue ?». Le CNOSF qui a signé une convention avec le monde économique, sait que de ce côté aussi, il y a une attente. Alors, faisons le pari que les quatre acteurs, vous-même (s'adressant à Chantal Jouanno, ministre des sports), en tant que représentante de l'Etat et ministre de plein exercice, ce qui est important à souligner, les collectivités territoriales, avec toutes les représentations qui sont les leurs, le monde économique, et évidemment le mouvement sportif, imaginent ensemble la prochaine conférence nationale du sport, que celle-ci se tienne rapidement, dans le courant du premier semestre de l'année 2011, et qu'elle imagine dans un forum ce que sera le sport des années 2010 à 2020, dans une gouvernance renouée, partagée, optimisée pour le bien du sport français».

Chantal Jouanno a souligné que l'Etat ne pouvait agir seul en matière sportive : «Il faut avoir la modestie de re-

connaitre que l'Etat ne peut pas porter ce sujet seul. Nous ne sommes pas sur un ministère régalien, mais sur un ministère qui a un rôle d'impulsion, de facilitateur, dont la seule ambition est qu'un maximum de personnes fassent du sport, qu'on ait un maximum de médailles et qu'on ait un sport sain, qui incarne toutes les valeurs auxquelles nous tenons tant.»

Chantal Jouanno : «Les moyens, on les a»

La nouvelle ministre des sports a par ailleurs rappelé la nécessité d'envisager les modalités d'une coordination la plus efficiente possible des moyens financiers mis en œuvre : «On pose toujours la question du sport sous l'angle des moyens. Les moyens, on les a. Au budget que l'Etat consacre au sport, il faut rajouter les financements des collectivités, toute la partie venue du privé et les moyens humains qui sont considérables. Les acteurs du sport sont extrêmement nombreux. Le vrai sujet aujourd'hui, c'est de voir comment on met ces moyens en cohérence les uns et les autres. Comment on fait cette co-construction. Nous voulons une grande nation sportive, et pour cela, je vais être très simple : j'ai besoin de vous.»

Suite page 6

Un pas vers le partage de la gouvernance

Suite de la page 5

«Je viens devant vous avec pas mal d'humilité sur ce sujet, a ajouté Chantal Jouanno. Depuis trente ans, le paysage du sport s'est profondément modifié. On a l'économie privée du sport, les collectivités, les entreprises, le mouvement sportif, les associations de la jeunesse, de l'éducation populaire, de l'environnement et, au milieu de tout cela, il y a l'Etat. Et l'Etat ne peut pas définir seul les règles du jeu.»

Chantal Jouanno a donné un écho favorable à la proposition de Denis Masseglia, tout en précisant la méthode qui sera la sienne et en apportant une ouverture, celle de la société civile : «On a tous bien conscience que l'on est là sur un enjeu de société, pas sur un enjeu technique. On a tous bien conscience qu'il faut savoir qui fait quoi, qu'il faut bien clairement définir les responsabilités des uns et des autres. Dans cette première étape, mon ambi-

tion est d'être à l'écoute d'un maximum de personnes, de recevoir, de consulter. Mais il faut aller au-delà et envisager la participation de la société civile à la construction de la politique sportive. Il faut mettre autour de la table les différents acteurs, mais pas seulement les acteurs du sport, mais aussi ceux de la société parce que le sport parle à la société, qu'il développe des valeurs pour la société qui vont au-delà du monde du

sport. Je suis vraiment convaincue que c'est une méthode qui marche. Dans un temps relativement court, on peut clarifier ces points et déterminer la nouvelle politique du sport en France. Je suis totalement à votre disposition pour travailler. Mon rôle est d'être un entraîneur et d'œuvrer avec vous. Dans les toutes prochaines semaines, on va définir cette méthode de travail, les sujets que l'on veut étudier et la manière de nous organiser.»

Abonnement

A retourner à : Groupe Sport.fr - Centre d'affaires - 32, bd Paul Vaillant Couturier - 93108 Montreuil Cedex

Etablissement :
 Service :
 Nom : Prénom :
 Adresse :
 CP : Ville :
 Tél : Fax :
 E-mail :

- La Lettre du Sport199 € TTC
- La Lettre de l'économie du sport199 € TTC
- La Lettre de l'Officiel juridique du sport169 € TTC
- La Lettre du Sport + La Lettre de l'économie du sport329 € TTC
- La Lettre du Sport + La Lettre de l'Officiel juridique du sport329 € TTC
- La Lettre de l'économie du sport + La Lettre de l'Officiel juridique du sport329 € TTC
- L. du Sport + L. de l'économie du sport + L. de l'Officiel juridique du sport399 € TTC
- Sport.fr Pro299 € TTC
- Ecrin-classeur La Lettre du Sport (*)29 € TTC
- Ecrin-classeur La Lettre de l'économie du sport (*)29 € TTC
- Ecrin-classeur La Lettre de l'économie du sport + La Lettre du Sport (*)49 € TTC

* boîte de rangement d'une contenance de 45 numéros soit 1 an d'abonnement / frais de port inclus

Mode de règlement

- Chèque bancaire** à l'ordre de Groupe Sport.fr
- Prélèvement automatique** la signature apposée dans le cadre ci-dessous implique le bon pour prélèvement du (des) montant(s) coché(s). Joindre un RIB du compte à débiter.
- Bon de commande** (réservé aux administrations)

Signature et cachet de votre établissement

Numéro national d'émetteur : 460561
 GROUPE SPORT.FR - SIREN 429787229

Les informations relatives à votre abonnement ne seront pas communiquées à des tiers. En application de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, art L.27, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces données. Abonnements groupés et renseignements complémentaires : tél. 09 70 40 65 15 / commercial@sport.fr